



MAIRIE DE CHABOTTES
Route des Écrins – La Haute Plaine
05260 – CHABOTTES
☎ : 04.92.50.40.70 - ✉ : mairiechabottes@wanadoo.fr

CONVENTION D'UTILISATION

Bibliothèque Municipale

Entre

La commune de Chabottes, représentée par son Maire en exercice, Monsieur Roland AYMERICH
Route des Écrins, la Haute Plaine, 05260 CHABOTTES

D'une part,

Et

Madame, Monsieur.....
représentant de l'association.....
Domicilié(e)

.....
.....
.....

Téléphone :

Portable :

E-mail :

D'autre part

La période d'utilisation s'étendra du AH.....
au AH.....

OBJET PRÉCIS DE L'OCCUPATION

Objet :

Nombre de personnes :

Les clés seront remises à l'organisateur en Mairie et l'organisateur se devra de les ramener en Mairie en date et heure.

ASSURANCE

L'organisateur déclare avoir souscrit une police d'assurance garantissant sa responsabilité civile pendant la période où le local est mis à disposition.

L'attestation est à joindre avec la convention. (Sans attestation, l'utilisation de la salle ne sera pas envisageable).

RESPONSABILITÉ

L'organisateur,

- Reconnaît avoir été informé que le présent contrat ne peut être cédé à un tiers et que la sous-location est strictement interdite.
- Devra payer tout impôt ou taxe lui incombant (SACEM par exemple) et devra pouvoir le justifier.
- S'engage à rendre la salle propre et à veiller strictement aux respects des mobiliers et matériels.
- S'engage à une utilisation raisonnable qui respecte notamment le voisinage en limitant le bruit à des heures tardives.

PRIX

Le conseil Municipal de Chabottes, par délibération numéro 50/2017 du 25 juillet 2017 décide de rendre l'utilisation de la salle gratuite.

Fait à

le

L'Organisateur,
Responsable de la location
(signature)

Le Maire de Chabottes,
Roland AYMERICH